



Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Moulin de l'Arzelier - Saint Cyr en Retz

44580 – Villeneuve en Retz



Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Les membres du conseil d'administration seront heureux de vous accueillir lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

Vendredi 28 Mars 2025

à 20 h

à SAINT CYR EN RETZ, Salle Municipale Polyvalente

ouverture des portes à 19h30

Ordre du jour

- Mot d'accueil.
- Présentation du bilan d'activité 2024
- Rapport financier
- Présentation des travaux programmés dans les mois à venir.
- Soutien de la Fondation du Patrimoine
- Election du conseil d'administration (tiers sortant : Catherine Champion, Madeleine Chéreau, Jacqueline Doucet, Béatrice Majérus, Clair Patron). Les candidatures pour le CA doivent nous parvenir avant l'Assemblée Générale.
- Interventions des élus
- Questions diverses.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos sincères salutations.



BON POUR POUVOIR à retourner avec votre chèque adhésion/don à une des adresses ci-après si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale.

Je soussigné (e).....

serai absent(e) à l'Assemblée Générale du vendredi 28 mars 2025 et donne pouvoir à

Mme ou Mr..... pour me représenter et voter à ma place

lors de cette Assemblée Générale.

Fait à le

Signature précédée de "bon pour pouvoir"



Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Moulin de l'Arzelier - Saint Cyr en Retz

44580 – Villeneuve en Retz



Chers amis, adhérents, donateurs et sympathisants.

Notre Assemblée Générale se tiendra à la salle municipale de St Cyr.

Nous vous présenterons le rapport d'activité de l'année 2024 qui a vu la pose d'une nouvelle coiffe sur notre cher moulin.

Nous essaierons de nous projeter dans les mois à venir en évoquant ce qui pourra être fait en 2025, des travaux moins spectaculaires mais nécessaires pour assurer la sauvegarde du moulin.

Si vous habitez loin du moulin ou si vous n'êtes pas disponible ce soir-là, ce serait bien de nous faire parvenir votre pouvoir afin de donner un maximum de légitimité à notre assemblée. La situation par rapport à l'administration fiscale n'a pas changé. Notre statut d'association d'intérêt général nous permet de vous établir un reçu fiscal pour une réduction d'impôt d'un montant de 66 % du don pour les particuliers. L'adhésion simple est toujours de 10 € et nous délivrons un reçu fiscal à partir de 30 €.

Si vous venez à l'Assemblée Générale, vous pourrez nous remettre la somme que vous souhaitez. Dans le cas contraire, faites-nous parvenir votre pouvoir et votre chèque établi à l'ordre des Amis du Moulin de l'Arzelier par courrier au président ou au trésorier, à savoir :

Paul Bourreau : 12, La Petite Touche, Saint Cyr en Retz, 44580 Villeneuve en Retz

Clair Patron : 13, Rue de la Plage de la Joselière, 44210 Pornic

Bien entendu, si vous avez déjà adhéré ou renouvelé votre adhésion pour 2025, il vous suffira d'émarger sur la feuille de présence.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter, vous pouvez également consulter le site web : moulindelarzelier.com

Adhésion ou renouvellement d'adhésion :

Nom :

Montant du chèque joint ou du virement bancaire :

IBAN : FR76 1470 6000 0722 1672 5600 065

BIC : AGRIFRPP847

Si vous avez changé d'adresse postale ou d'adresse internet, ne manquez pas de nous le signaler.